

## Des travaux d'assainissement importants en cours

Tout le monde a pu constater que des travaux ont été effectués aux Grapaudières, à Planier et rue de la Garenne Guidée (sous les trottoirs). Ce chantier global, initié et financé par la Communauté de Communes Cœur du Poitou, comprend plusieurs phases qui se sont enchainées. L'une d'entre elles consiste à supprimer la station d'épuration de Planier (utilisée pour les Grapaudières et Lussais) et relier les effluents à celle du Guibou (route d'Aubigné) qui va être rénovée en même temps.

La dernière phase consiste à remplacer toutes les canalisations défectueuses qui traversent le parc du château. Ces travaux vont avoir lieu au cours des 3 premières semaines de septembre.

Ces investissements, d'un montant global de 700 000 €, répondent pour la plupart à des mises aux normes ou à une amélioration du service.

### Quelques règles à respecter

**Feux de jardin** : ils sont interdits en période estivale, soit du 1er juin au 30 septembre. Le reste de l'année, vous devez faire une déclaration en mairie et respecter les interdictions suivantes, pas de feu à moins de 50 m des habitations, pas de feu par grand vent, pas de feu si le plafond nuageux est bas et pas de feu le dimanche.

**Entretien végétation** : il appartient à chaque propriétaire, qu'il habite ou non sa propriété, d'entretenir ses haies et toute la végétation qui ne doit pas dépasser sur la voie publique, ni gêner le passage, les fils électriques et téléphoniques.



### Terre Saine, votre commune et vous.

À l'issue de sa réunion du 27 juillet 2009, le Conseil Municipal à l'unanimité, a décidé d'inscrire la commune de Chef-Boutonne dans la charte régionale pour la réduction des pesticides « Terre Saine ». Cette charte invite les communes à participer à la réduction des pesticides et à la préservation d'un environnement sain.

**Les pesticides présentent un risque pour notre santé** mais, en plus, leur toxicité résiduelle participe à la destruction des écosystèmes, à la perte de biodiversité et à la pollution des sols et des ressources en eau.

Appliquer la charte « Terre Saine » implique inévitablement des changements pour les agents communaux : laisser pousser l'herbe sur les trottoirs, ne pas tondre systématiquement à la même date et à la même hauteur, etc... Pour les particuliers, il existe aussi de nombreuses astuces respectueuses de l'environnement et de la santé pour prendre soin de son jardin et ainsi soutenir le personnel de la commune.

Pour info, à la date du 29 août, 365 communes de l'ex-région « Poitou-Charentes » étaient signataires de la charte Terre Saine « Votre commune sans pesticide » et 21 communes, dont **Chef-Boutonne**, avaient 3 papillons.

Un site à consulter pour plus d'infos :  
[www.terresaine-poitou-charentes.fr](http://www.terresaine-poitou-charentes.fr)



### Un point sur la rentrée scolaire

Les écoles maternelle et primaire de Chef-Boutonne comptent 265 élèves à la rentrée scolaire répartis en 10 classes et 1 classe de CLIS. Il est à noter que l'Education Nationale a créé un poste d'enseignant dans le dispositif « plus de maîtres que de classes ». Cela veut dire que cet enseignant viendra en soutien des autres dans les écoles de l'ex-canton de Chef-Boutonne.

### Réservez un vol en montgolfière

Dans le cadre de la Fête du Vent qui se déroulera le dimanche 25 septembre dans le parc du château de Javarzay, l'association « Pour du vent » propose des vols en montgolfière au-dessus de Chef-Boutonne à un prix exceptionnel de 150 € par personne pour un vol d'une heure. Cependant les places sont limitées.

Le premier vol est prévu à 7h45 et le second à 19h. Chaque montgolfière peut accueillir 2 à 3 passagers. Les réservations sont d'ores et déjà ouvertes en appelant le 05 49 29 38 66 ou le 06 76 23 15 88. Pour toute réservation, il sera demandé un acompte de 75€. Cette somme sera remboursée en cas d'annulation uniquement pour cause de météo défavorable.

**Le matin**, une randonnée découverte des girouettes de Chef-Boutonne est prévue. Rendez-vous au château à 10h.

**L'après-midi**, des animations pédagogiques seront présentées : histoire de la montgolfière, son fonctionnement, sa mise en œuvre, la météo, la sécurité, mais aussi des ateliers et des spectacles.

Plus de renseignements : [www.pourduvent.org](http://www.pourduvent.org)

Une journée à ne pas manquer.



### Concours 2016 : Remise des Prix !

Le moment est venu de récompenser les gagnants des 2 concours de cet été organisés par la Municipalité, celui des Maisons Fleuries ainsi que le concours Photos qui avait pour thème : «Promenades et découvertes Chef-Boutonnaises».

La remise des prix aura lieu : le vendredi 7 octobre à 18h30, au Centre Culturel (salle de spectacle).

Cette remise de récompense, ouverte à tous, sera clôturée par le verre de l'amitié. Venez nombreux.

**Une ouverture prolongée** : En raison de l'ouverture tardive de la piscine due aux travaux de réparation des bassins, le Syndicat Mellois des Piscines a décidé de prolonger l'ouverture et ceci, jusqu'au dimanche 18 septembre, inclus.

Ouverture les mercredis, samedis et dimanches de 15h à 19h.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le SMP au 05 49 27 32 52 ou [piscines@paysmellois.org](mailto:piscines@paysmellois.org)

### Du changement à la rédaction de la NR

**Jean-Claude Pommier**, qui était le correspondant local de La Nouvelle République, a pris sa retraite. Un grand merci pour son action durant les années qui viennent de s'écouler en lui souhaitant de profiter au mieux du temps qui passe et de loisirs agréablement choisis. Il est désormais remplacé par **Marie Kohler**, que certains d'entre vous ont peut-être déjà vue, son appareil photo et son bloc en mains. Bienvenue à elle.



## Une dernière exposition, de Mémoire

Le printemps et l'été sont propices aux artistes. C'est le moment pour eux d'exposer leurs œuvres et de se faire connaître. A l'heure où vous lirez ces pages, 7 expositions se seront tenues au Château de Javarzay, permettant à 12 artistes de montrer leurs créations, dans des domaines aussi variés que la ferronnerie, la peinture au couteau, la sculpture ou la faïence.

La Municipalité vous informera pour les prochaines manifestations de 2017, des dates, des horaires et de l'identité des artistes. N'oubliez pas cette entrée libre, ouverture vers la curiosité et la création, participez par votre présence, à ces expositions, toutes enrichissantes et nous le pensons, bienvenues pour affirmer l'intérêt de la commune pour l'art dans tous ses états.

Une mention toute particulière pour celle qui est consacrée au centenaire de la guerre 1914-1918 et qui porte un regard documenté sur ce qu'a connu notre région. Elle aura lieu du 16 septembre au 13 novembre 2016, ouverte tous les jours de 15h à 18h, sauf les lundis et mercredis. Vous y trouverez des témoignages de l'époque, sous forme de courriers, photos appartenant à des familles du canton de Chef-Boutonne, les copies des fiches biographiques des soldats « Morts pour la France », mais aussi, une mise en scène d'hôpital qui retracera la transformation de l'Hôtel de Ville de Chef-Boutonne, en hôpital auxiliaire dès 1914.

De plus, un hommage sera rendu le samedi 12 novembre à 14h aux cimetières de Lussais et de Javarzay, aux « Poilus », suivi d'une conférence assurée par M. Voirin, au Centre Culturel, Place Cail.

Enfin, deux films seront projetés gratuitement le dimanche 13 novembre à 14h et à 15h au Centre Culturel, « Charlot Soldat » et « Les Croix de Bois ».

Ces commémorations, expositions et projections intéresseront les anciens, mais aussi les plus jeunes, occasion pour eux de savoir qui furent leurs arrières grands parents et leur contribution à la France d'aujourd'hui.

### Jusqu'à La Toussaint

Outre les expositions (article ci-dessus), le **Château**, classé Monument Historique, **est ouvert tous les jours de 15h à 18h (sauf lundi et mercredi)** et cela jusqu'à La Toussaint. Deux visites libres existent : **Au fil du temps** (intérieure) et **Au fil du Patrimoine** (extérieure). Quant à la **Grange aux Souvenirs**, elle est en accès libre.

### L'été se termine...

Amis pêcheurs, à partir du 4 septembre, les horaires d'ouverture de l'étang de Javarzay changent. Vous pourrez poser vos lignes **de 8h à 20h** jusqu'à la fermeture de l'étang qui aura lieu le 27 novembre à 20h pour les détenteurs de cartes journalières et le 11 décembre à 20h pour ceux qui détiennent une carte annuelle. Ces cartes sont en vente chez les différents dépositaires : Boulangerie Maitre, Boulangerie Vacher, Fleury Alain, Le Sèvre et Mag'Presse ainsi qu'à la mairie.

Nous rappelons que **la pêche est interdite les mardis** et exceptionnellement pour cause de la Fête du Vent, le **dimanche 25 septembre**.

Le règlement de l'étang est disponible sur les panneaux d'affichage à l'étang et à la mairie ainsi que sur le site de la commune [www.chef-boutonne.fr](http://www.chef-boutonne.fr)



### Avis aux propriétaires de piscine

Suite à des rejets d'eaux de vidange de piscine dans les réseaux d'assainissement collectif, la Communauté de Communes tient à vous rappeler l'**article du règlement SPAC** (Service Public d'Assainissement Collectif) suivant.



### L'article 1-3 « les règles d'usage du service de l'assainissement » interdit de rejeter :

- Le contenu de fosse septique et/ou effluents de celle-ci,
- Les déchets solides tels que les lingettes, les ordures ménagères, y compris après broyage,
- Les graisses, huiles usagées, hydrocarbures, solvants, acides, bases, cyanures, sulfures, métaux lourds,
- Les produits et effluents issus d'activité agricole (engrais, pesticides, lisier, purin, nettoyage de cuve...)
- Les eaux pluviales et de vidange de piscine**
- Les produits radioactifs.

De ce fait, **seules les eaux usées domestiques ou assimilées domestiques doivent être raccordées** afin d'être traitées par la station d'épuration. En rejetant vos eaux de vidange de piscine, vous provoquez des dysfonctionnements du matériel communautaire ayant pour conséquence des débordements et dommages chez d'autres usagers, sous votre responsabilité.

**Nous comptons sur** votre vigilance et votre compréhension.

### Les Journées Européennes du Patrimoine de nouveau à Chef-Boutonne

Les 33èmes Journées Européennes du Patrimoine auront lieu les 17 et 18 septembre autour du thème « Patrimoine et Citoyenneté ». Madame Audrey Azoulay, Ministre de la Culture et de la Communication les présente ainsi : Le thème de cette année « Patrimoine et Citoyenneté » nous renvoie aux sources même de cette manifestation créée en 1984 : celle d'une appropriation par tous d'un bien commun, d'une histoire commune. Le patrimoine et la citoyenneté sont deux notions dont la jonction raconte notre histoire, notre passé, mais dessine aussi notre présent et notre avenir ».

A Chef Boutonne, les Journées se dérouleront comme suit :

- Le Château de Javarzay sera ouvert le samedi 19 de 14h à 18h et le dimanche 20 de 10h à 12h et de 14h à 18h
- L'église Saint-Chartier sera ouverte le samedi 19 de 9h à 19h et le dimanche 20 de 9h à 19h
- L'église Notre-Dame sera ouverte le samedi 19 de 14h à 19h et le dimanche 20 de 14h à 19h.

**Toutes les entrées sont gratuites, n'hésitez pas à mieux connaître ces lieux.**



## Une maman récompensée à la demande de ses enfants...

Le samedi 9 juillet a eu lieu une sympathique manifestation à la mairie, à laquelle toute la famille et les proches de Madame Lydie Chauveau ont participé. Elle a en effet reçu des mains de Fabrice Michelet, Maire, le diplôme de la famille, à l'issue d'un discours reprenant les conditions d'octroi de cette distinction. Cette Chef-Boutonnaise, a été récompensée pour avoir élevé 6 enfants, d'ailleurs eux même déjà, parents à leur tour. Une grande émotion a réuni ses proches, qui ont reconnu son dévouement durant leurs années d'apprentissage de la vie et des valeurs qu'elle leur a transmises.

Félicitations à Madame et Monsieur Chauveau.

## A compter du 12 septembre

A compter de cette date, il sera possible d'apprendre ou d'approfondir des techniques de peinture, aquarelle, pastel, acrylique, huile et des techniques de dessin, à l'Espace Voltonia.

Cours **tous les lundis** de 17h à 18h30 pour les enfants et de 17h30 à 19h30 pour les adultes, animés par J. Poret, artiste-peintre et dessinatrice.

Pour vous inscrire, merci de bien vouloir vous adresser au 06 67 06 56 78 ou [association.garance@hotmail.fr](mailto:association.garance@hotmail.fr)

## Nouveau à Chef-Boutonne !

Une **boutique solidaire** de vêtements ouvrira ses portes le samedi 3 septembre au 57 Grand' rue du Commerce à Chef Boutonne. Il s'agit d'un lieu de vente à prix solidaire pour s'habiller sympa et pas cher, de convivialité et d'entraide ouvert à tous mais aussi un point de don de vêtements d'occasion.

Une équipe de bénévoles s'est activée pour rendre le lieu agréable et convivial.

Les jours d'ouverture sont le **mercredi de 14h à 18h et le samedi de 9h à 13h30**.

Venez nombreux, c'est avec grand plaisir qu'ils vous accueilleront.



Jusqu'au  
11 septembre

Peintures - Salle d'expo du Château

## SEPTEMBRE 2016

Mardi 6	Pique-nique - La Source - Salle Raymond Quiard - 12h
Vendredi 16	Cérémonie commémorative et d'inauguration - Monument aux Morts - 14h (voir article)
Du 16 septembre au 13 novembre	Expo guerre 14 / 18 - FNAM - Salle d'exposition du Château (voir article)
Samedi 17	Inauguration travaux de Javarzay - 11h - (voir article)
Samedi 17 et Dimanche 18	Journées Européennes du Patrimoine (voir article)
Dimanche 18	Inauguration salle Raymond Quiard - 12h - (voir article)
Dimanche 25	Fête du Vent - Pour du Vent - Site du Château - toute la journée - (voir article)

## OCTOBRE 2016

Vendredi 7	Remise des prix pour les concours - Centre Culturel - 18h30 (voir article)
Samedi 8	Concours truites - PECH - Étang de Javarzay
Samedi 8	Choucroute - FNAM - Salle Raymond Quiard - 12h30
Dimanche 9	Loto - Amicale des Sapeurs Pompiers - Salle Raymond Quiard 14h
Mardi 11	Réunion Publique PLU - Centre Culturel - 20h30 (voir article)
Du 19 octobre au 7 novembre	Festival d'Automne et du jeune public - Ciné-Chef - Centre Culturel - Programme au 05 49 29 67 94
Dimanche 23	Journée pêche - Les Baladins - Site du Château
Mardi 25	Paëlla - La Source - Salle Raymond Quiard - 12h
Samedi 29	Soirée dansante - Anim'à soirée - Salle R. Quiard - 21h30

## Infos municipales

- Les orientations stratégiques du PLU ont été définies pour la décennie à venir. Des panneaux les illustrant sont consultables à la mairie.
- Les toilettes du Centre Culturel sont actuellement indisponibles pour cause de rénovation totale.
- Les housses des sièges de la salle de spectacle du Centre Culturel vont être changées début octobre.

**Un changement :** la date de la traditionnelle séance de cinéma offerte par l'amicale des Sapeurs Pompiers et annoncée sur leur calendrier est reportée au dimanche **20 novembre à 15h**. Comme à l'habitude, brioche et friandises seront distribuées, en fin de film.

**L'Hôtel des Voyageurs**, Place Cail, a été repris le 12 juillet, par **Monsieur et Madame Le Gall**, parents de deux jeunes enfants. Ce couple qui était installé en Bretagne, a choisi Chef-Boutonne pour sa proximité avec sa famille, qui réside sur Niort et Saint-Maixent.

**Nous leur souhaitons la bienvenue et pleine réussite.**

## De la musique pour les plus jeunes

L'Ecole de Musique du Pays Mellois (EMPM) propose cette année, une nouvelle activité. Il s'agit d'un **Eveil musical** qui aura lieu les mardis de 16h45 à 17h30, au Centre Culturel. Il est possible de venir l'essayer gratuitement lors des 1ères séances, les mardis 20 et 27 septembre. Les cours de Piano et Trombone débuteront aussi à partir du mardi 20 septembre, salle Henri Bouvard, Centre Culturel.

Les inscriptions se feront jusqu'au 10 septembre par classes d'instruments.



**L'EMPM propose des cours d'instrument mais aussi des ateliers pour enfants, ados et adultes.**

**Informations et tarifs sur :** <http://blogs.paysmellois.org/ecoledemusique> ou au 05 49 27 57 98.

**Couleur à la une est distribué tous les deux mois et vous donne rendez-vous au mois de novembre 2016. Il peut aussi être consulté sur le site internet communal :**

[www.chef-boutonne.fr](http://www.chef-boutonne.fr)

# Couleur à la une



*« Le seul combat perdu d'avance est celui que l'on n'a pas encore mené ». Elias Canetti*

## Les travaux terminés ; les travaux inaugurés

Le quartier de Javarzay a été profondément amélioré avec la rénovation totale de l'avenue des Fils Fouquaud et de la rue du Département. Par ailleurs, le carrefour a aussi été modifié avec la démolition de la maison « Trébuchet » et de la construction de 3 garages.

L'inauguration de ces travaux aura lieu **samedi 17 septembre à 11h** (rdv sur le parking du château) en présence notamment, de Monsieur le Préfet et du Président du Conseil Départemental. Ce sera l'occasion de remercier les différents financeurs qui ont accompagné ce projet important pour la commune.

Vous êtes cordialement invités à participer à cette manifestation.

## Un temps de recueillement

Comme indiqué dans le précédent numéro, le Conseil Municipal a décidé de dénommer dorénavant la salle de la Ferme « Salle Raymond Quiard », en mémoire de celui qui a été le 1er Président de l'association des « Amis du Château » et Maire-Adjoint.

La cérémonie officielle pour dévoiler la plaque, en présence de la famille, et ouverte à tous, aura lieu **dimanche 18 septembre à 12h** devant cette salle.

Vous serez tous les bienvenus pour cette cérémonie particulière.

## Une réunion publique pour notre Plan Local d'Urbanisme

Le travail initié début 2015 avance et après avoir travaillé sur les orientations stratégiques à 10 ans, un premier zonage a été envisagé (zones constructibles ou non). La commission souhaite maintenant présenter ce travail qui concerne tous les propriétaires, au cours d'une réunion publique programmée **mardi 11 octobre à 20h30 au Centre Culturel**. Celle-ci est en amont de toutes les décisions qui seront à prendre. C'est donc le moment de nous faire part de vos remarques et de préparer l'avenir.



## Comment s'appelle ce bâtiment?

Pour certains le Centre Culturel, pour d'autres le Centre-Socio-Culturel, pour d'autres encore le Foyer Culturel... **La bonne réponse est le Centre Culturel.** Nous souhaitons aujourd'hui compléter la dénomination pour éviter les amalgames, **Centre Culturel « ..... ».**

Toutes les idées sont les bienvenues, n'hésitez pas à nous en faire part avant le 17 septembre (par email ou au secrétariat de la mairie). Une commission examinera les propositions et ensuite le **Conseil Municipal validera le nom définitif**.

## Petit rappel

L'aide appelée « Pass'Sport Loisirs » reconduite pour l'exercice 2016-2017, offre une réduction de 30 à 60€ sur leur inscription, aux enfants des familles entrant dans les critères de ressources applicables à une participation aux activités sportives et de loisirs. Outre le football, le tennis, l'équitation..., le djembé et le cirque sont maintenant concernés. L'abonnement à l'Ecole des Loisirs est cumulable. Tous les renseignements utiles sur les conditions d'octroi vous seront donnés par le CCAS. **Contact Maryse Cornette au 05 49 29 80 04.**

## Si vous avez un puits, veuillez le déclarer

Depuis l'arrêté du 15 février 2010, tout propriétaire d'un puits personnel ou d'un forage doit en faire la déclaration à la mairie. Certains l'ont déjà fait mais nous sommes sûrs que tous ne sont pas encore répertoriés. Pour ceux qui ne l'auraient pas encore déclaré, merci de bien vouloir nous faire connaître au secrétariat de la mairie.

Cette obligation a pour objectif de vérifier par la suite si ces puits sont connectés au réseau d'adduction d'eau potable et si oui, de s'assurer que toutes les normes de sécurité sont respectées.



Retrouvez les **informations de la commune** sur le site internet : [www.chef-boutonne.fr](http://www.chef-boutonne.fr) ou en consultant le profil « Commune de Chef-Boutonne » sur **Facebook**. La médiathèque Marguerite Gurgand et le château de Javarzay ont également chacun, leur page Facebook.